



## RCT 38 – Mesures de gestion des ravageurs respectueuses de l'environnement

### Date d'entrée en vigueur :

1<sup>er</sup> mars 2021

### Applicable aux types de propriétés suivants :

Immeubles de bureaux (09.01.05)

Immeubles universels (09.01.05)

Centres commerciaux fermés (09.01.05)

Industrie légère et commerces de détail ouverts (09.01.05)

### Résumé de la résolution :

Des précisions ont été apportées pour définir ce que BOMA BEST accepte comme « pesticides, engrais et herbicides respectueux de l'environnement ».

1. D'abord, les gestionnaires d'immeubles doivent procéder à un inventaire de tous les ravageurs trouvés sur le site. Cela permettra de déterminer la stratégie de gestion des ravageurs qui a le plus de chances de réussir.
2. Ensuite, il faut recourir à des solutions non chimiques. Une liste d'options est fournie dans la section « Exigences ». Les gestionnaires d'immeubles doivent être prêts à démontrer ou à décrire les méthodes non chimiques employées ou testées dans l'immeuble.
3. Après les stratégies non chimiques, si des options chimiques sont toujours jugées nécessaires, les produits utilisés doivent être classés dans la catégorie 3 de la base de données en ligne pour la gestion des ravageurs du *Pesticide Research Institute* (PestSmart) OU figurer dans la *liste des produits du Canada (Canada Products List)* de l'*Organic Materials Review Institute (OMRI)*. Les gestionnaires d'immeubles doivent fournir un inventaire des produits chimiques utilisés et prouver qu'ils se trouvent tous dans l'une ou l'autre des ressources suivantes, dans la catégorie appropriée :
  - PestSmart : <https://www.pesticideresearch.com/site/overview/tools/featured-page-pestsmart/> (doit être de catégorie 3)
  - Organic Materials Review Institute Canada : <https://www.omri.org/canada-list> (doit être présent dans la liste)

Lorsque des services d'aménagement paysager sont donnés en sous-traitance, le sous-traitant doit fournir au gestionnaire de l'immeuble les documents montrant qu'il respecte les mêmes exigences que celles décrites ci-dessus.

### Nouvelle formulation des questions (les changements sont inscrits en rouge) :



09.01.05	Recours à des mesures de contrôle non chimiques suivies par des pesticides, engrais et herbicides écologiques?	
Explication et évaluation	<p><b>Description :</b> L'application à large spectre de pesticides, d'engrais et d'herbicides a des répercussions importantes sur la santé de l'environnement naturel et entraîne le ruissellement de produits chimiques nocifs dans l'environnement. Les gestionnaires d'immeubles peuvent réduire la pollution de source non ponctuelle en ayant recours principalement à des méthodes de contrôle non chimiques. Lorsque des options chimiques sont utilisées, elles doivent être de faible toxicité et peu persistantes. Leur utilisation doit s'inscrire dans le cadre d'un plan global d'aménagement des paysages.</p> <p><b>Exigences :</b> Pour être admissibles, les candidats doivent démontrer les éléments suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Inventaire de tous les ravageurs présents sur place; ET</li> <li>2. Liste de toutes les mesures de contrôle non chimiques utilisées pour contrôler les organismes ciblés. Démontrer que des mesures de contrôle non chimiques ont été utilisées avant le recours à des options chimiques. En voici quelques exemples (non exhaustifs) : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Planter des espèces naturellement résistantes aux parasites (consulter l'autorité locale de conservation pour obtenir le registre des plantes);</li> <li>• Tailler les zones infestées des plantes;</li> <li>• Culture manuelle des mauvaises herbes avant qu'elles ne montent en graines (en évitant de perturber le sol plus que nécessaire, ce qui peut faire remonter plus de mauvaises herbes à la surface);</li> <li>• Laisser les tontes de gazon sur place pour réduire l'utilisation d'engrais (surtout l'azote);</li> <li>• Aérer au printemps et à l'automne pour désagréger le chaume, puisque des quantités nuisibles peuvent abriter des insectes et des maladies;</li> <li>• Composter pour ajouter des macro- et des micronutriments dans le sol (réduisant ainsi le besoin d'engrais) et augmenter l'activité microbienne qui décompose le chaume;</li> <li>• Sursemmer pour produire un gazon dense afin d'éliminer les mauvaises herbes;</li> <li>• Tondre le gazon à une hauteur de 7,5 cm pour ombrager les mauvaises herbes qui aiment le soleil et favoriser la pousse des racines de l'herbe (la coupe rase favorise l'invasion des mauvaises herbes);</li> <li>• Transformer en paillis le compost créé grâce à un système interne (p. ex. un tonneau ou un composteur). ET</li> </ul> </li> <li>3. Inventaire de tous les pesticides, herbicides et engrais chimiques acceptables utilisés pour contrôler les organismes ciblés (si c'est toujours nécessaire). <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pesticides ou herbicides : Les produits doivent être inscrits comme étant des produits de catégorie 3 (« Tier 3 ») dans la base de données en ligne pour la gestion des ravageurs du Pesticide Research Institute, PestSmart.</li> <li>• Engrais : Les produits doivent être inclus dans la Canada Products List<sup>®</sup> de l'Organic Materials Review Institute (OMRI).</li> </ul> </li> </ol> <p>Lorsque des services d'aménagement paysager sont donnés en sous-traitance, le sous-traitant doit fournir au gestionnaire de l'immeuble les documents montrant qu'il respecte les mêmes exigences que celles décrites ici.</p> <p><b>Informations supplémentaires :</b>  PestSmart : <a href="http://pesticideresearch.com/site/pestsmart/">http://pesticideresearch.com/site/pestsmart/</a>  Organic Materials Review Institute Canada : <a href="https://www.omri.org/canada-list">https://www.omri.org/canada-list</a></p>	
Pointage	Oui	2/2
	Non	0/2
	S.O.	0/0